

École des Cœurs-Vaillants

conseil d’établissement

2017-2018

Procès-verbal de la rencontre du 24 avril 2018,

tenue dans les locaux de l’école Cœur-Vaillant-Campanile

Étaient présentes et présents :

Mme Natalie Blais, directrice de l’École des Cœurs-Vaillants

M. Luis Castonguay, représentant des parents (CVC) et vice-président

Mme Caroline Côté, représentante du personnel enseignant (CVC)

Mme Amélie Desbiens-Michaud, représentante des parents (CV) et trésorière

M. Éric Garon, représentant des parents (CVC)

Mme Valérie Gauthier, directrice adjointe de l’école Cœur-Vaillant-Campanile

Mme Élaine Lajoie, représentante des parents (CVC) et présidente

Mme Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien (CVC)

Mme Marie-Pierre Martin, représentante du personnel enseignant (CV)

Mme Marie-Christine Nolet, représentante des parents (CVC) et représentante au comité de parents

Mme Sandra St-Onge, représentante du personnel enseignant (CVC)

Mme Annick de Warren, représentante du personnel enseignant (CV)

Étaient absentes et absents :

Mme Diane Montour, représentante des parents (CV)

Mme Marie-Ève Jalbert, représentante des parents (CV)

Mme Julie Charest, représentante du personnel enseignant (CV)

M. Samuel Déry, représentant du service de garde (CV)

Mme Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant (CV)

M. Denis Royer, représentant des parents (CV)

Mme Ariane Bergeron, représentante du personnel professionnel (CV)

M. Mohammed Sangare, représentant des parents (CV)

# OUVERTURE

## Vérification du quorum et ouverture de l’assemblée

Mme Lajoie constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

## Adoption de l’ordre du jour

Quelques éléments sont ajoutés à l’ordre du jour.

M. Castonguay propose l’adoption de l’ordre du jour, appuyé par Mme Lambert.

# ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Mme Lambert propose l’adoption de l’ordre du jour, appuyée par Mme Côté.

# INTERVENTIONS DES COMMISSAIRES

Il n’y a aucune intervention de ce type ce soir.

# INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n’y a aucune intervention de ce type ce soir.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Des commissaires

Aucun commentaire n’est présent.

## De la présidente

Mme Nolet et Mme Lajoie ont assisté à deux rencontres intéressantes organisées par le comité de parents.

Mme Lajoie invite les membres à lui écrire s’ils pensent à des sujets qui devraient se retrouver dans le rapport annuel d’activité du CE.

Elle souhaite, par ailleurs, qu’on songe à des manières d’inciter les parents des deux écoles à assister à l’assemblée annuelle des parents, en septembre. Ce sera particulièrement important, puisque le CE doit revoir le projet éducatif, et que, s’il n’y a pas suffisamment des parents pour former un CE, l’école devra assumer seule cette révision. Pour inciter les parents à participer à la rencontre, Mme Lajoie propose d’organiser une conférence ou un atelier. Mme Blais explique qu’elle a déjà demandé à une chercheuse (madame Nancie Rouleau) de préparer un atelier de 30 minutes sur la méditation et la gestion de l’anxiété, un sujet qui peut être utile tant aux parents qu’à leurs enfants. Quelques membres aiment cette idée, mais d’autres sujets pourraient également être proposés.

Mme Lajoie souhaite également tenter de mettre sur pied un organisme de participation de parents dans les deux écoles en 2018-2019. L’OPP peut participer à la refonte du projet éducatif, organiser des fêtes et d’autres activités ainsi que donner son avis sur plusieurs sujets. La présidente préparera un projet qu’elle soumettra à la direction et au CE, d’ici la fin de l’année scolaire, afin de mettre en place un tel organisme.

## De la trésorière

Il y a assez de sous pour une activité en juin avec les membres du CE. En juin, il faudra décider si l'on offre des chèques-cadeaux aux classes. Il faudra aussi décider si l’on dépense tout l’argent ou si l'on sépare ce qui restera à parts égales entre les deux CE pour 2018-2019.

## De la représentante au comité de parents

Quatre bourses d’initiative parentale ont été remises récemment.

## Des représentants des membres du personnel

CVC

Le 3 avril, tous les élèves se sont habillés en bleu pour souligner la Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme. Les élèves des classes d’étoiles filantes ont lu des messages à l’interphone pour sensibiliser l’ensemble des élèves.

Le club de course a commencé ses activités le 24 avril. C’était un beau départ.

Les marches réveille-matin recommenceront en mai.

Le souper spaghetti sera le 10 mai. L’activité « fais pédaler ton prof et ta directrice » sera de retour.

L’illustrateur Fabrice Boulanger est venu faire une activité avec chacun des groupes de l’école.

Les élèves de 4e de 5e et de 6e année sont allés au Salon du livre le 11 avril dernier.

La sortie des élèves de 6e année à Ottawa a eu lieu les 12 et 13 avril derniers.

CV

Les élèves de 1re années sont allés au théâtre.

Un salon du livre aura lieu en mai dans l’école. Tous les niveaux participeront en présentant un livre.

Le spectacle de la chorale aura lieu le 5 mai à l’église St-Michel.

Les élèves de 3e et de 4e année participent à un projet de recherche sur le yoga avec l’Université Laval.

## De la directrice adjointe

CVC

Un ménage complet a été effectué dans l’école pendant la semaine de relâche. Plusieurs cas d’oxyurose ont été déclarés entre octobre et février ainsi que quelques cas d’appendicite. Rien ne prouve que des liens doivent être faits entre ces deux types d’affection, mais d’après la littérature médicale, des cas d’oxyurose mal traités peuvent mener à une appendicite. Aucun organisme n’a recommandé un nettoyage complet de l’école, mais la direction a préféré le faire à titre préventif. Cela a permis d’assainir les lieux et d’en améliorer la propreté.

La Ville déplacera le passage pour piétons devant l’école à la hauteur de la rue Alain.

CV

Le souper spaghetti aura lieu le mercredi 25 avril. On attend entre 300 et  350 personnes.

# ADOPTION

## Sondage pour le plan de lutte contre la violence et l’intimidation

M. Garon se questionne sur la protection des renseignements contenus dans les éventuelles réponses mentionnées à l’intérieur de ce sondage. L’outil de Google utilisé pour consigner les réponses au sondage ne lui semble pas le plus sécuritaire et les données recueillies ne seraient pas hébergées au Canada. Pour contrer ce problème, le CE propose deux solutions :

* Éviter de poser des questions ouvertes, qui pourraient inciter les répondants à nommer des personnes. Le sondage inclurait seulement des questions fermées, auxquelles les parents répondent par oui ou non ou par un choix de réponses établies à l’avance.
* Attendre les suggestions d’outils plus sécuritaires assurant que les données sont hébergées au Canada que M. Garon propose de soumettre à la direction.

Dans tous les cas, le nombre de questions ouvertes gagne à être limité afin de faciliter l’analyse des réponses.

Les membres proposent quelques corrections au document au cas où l’on opterait pour la première solution. Mme Blais fera un suivi aux membres du CE avant de l’envoyer aux parents.

Mme Desbiens-Michaud propose l’adoption du sondage pour le plan de lutte contre la violence et l’intimidation. Mme Martin l’appuie.

# APPROBATION

## Horaire allégé pour la journée du 21 juin

Mme St-Onge propose l’approbation de l’horaire allégé pour la journée du 21 juin, à l’aide de la résolution **CE17-18.5.7.1**. Mme Desbiens-Michaud l’appuie.

## Sorties éducatives

Mme Michelle Frenette, enseignante de 3e année à CVC, souhaite amener ses élèves au zoo Miller. Les parents devraient fournir 20 $ pour que cette sortie se concrétise. Elle sondera les parents pour obtenir leur approbation.

Mme Martin propose l’approbation de la sortie au zoo Miller ; Mme De Warren l’appuie.

Les élèves de 4e et de 5e année de CVC souhaitent aller au Village vacances Valcartier. Les parents devraient fournir un montant de 30,50 $.

Mme St-Onge propose l’approbation de cette sortie Mme de Warren l’appuie.

Les groupes 901, 902 et 904 des étoiles filantes souhaitent aller à l’Aquarium de Québec. Les élèves seraient transportés dans les voitures des intervenantes scolaires. Les élèves dineraient sur place.

M. Castonguay propose l’approbation de cette sortie. M. Garon l’appuie.

M. Garon se questionne sur les critères auxquels nous devrions nous référer pour approuver ou non une sortie spéciale. Mme Gauthier propose qu’on soumette un formulaire aux enseignantes et aux enseignants, qu’ils devraient remplir pour présenter une activité éducative aux membres du CE. Ce formulaire pourrait regrouper toutes les informations nécessaires afin que les membres du CE puissent juger de la pertinence de l’activité en fonction de critères mieux définis.

# CONSULTATION

## Critères de sélection de la direction de l’école

Mme Blais présente le document. Mme Lambert précise que les personnes occupant ce type de poste doivent avoir une expérience pertinente et des compétences avec la clientèle des élèves ayant un trouble du spectre de l’autisme. Mme Martin propose d’enlever le deuxième point du document, puisque l’école n’a plus de programme particulier.

À l’aide de la résolution **CE17-18.5.8.1**, le CE s’engage à déposer les critères de sélection à la direction générale.

## Cadre de référence des frais chargés aux parents

Mme Nolet propose une correction au formulaire, à la page 4, consistant à ajouter, dans le bas du formulaire : « Les élèves qui ne paient pas les frais demandés ne peuvent participer à ces activités. L’École est alors tenue de prévoir pour eux des activités alternatives structurées. »

La direction utilisera ce document pour vérifier les listes de chacun des enseignants.

# INFORMATION

## Bilan sur la réussite (document 8 joint au courriel)

Cet élément est remis à une rencontre en juin.

## Soirée des bénévoles

Les membres seront invités à participer à une activité pour souligner l’implication des bénévoles dans nos écoles. Il y aura une activité dans chacune des écoles au début du mois de juin. Ils recevront une invitation par courriel.

## Calendrier d’ouverture du service de garde (août 2018)

Mme Blais présente le document, qui confirme la possibilité, pour les écoles, d’ouvrir avant le calendrier scolaire officiel, donc avant les journées pédagogiques du mois d’août.

# LEVÉE DE LA RÉUNION

Mme  Martin propose la levée de la réunion à 21 h 40, appuyée par Mme DeWarren.

Élaine Lajoie, présidente Natalie Blais, directrice